



## Déclaration UNSA Ferroviaire sur le point 7 à l'ordre du jour du CSE du 29 avril 2021

Vous nous informez sur un projet de réorganisation au sein de l'UO de Chambéry.  
Ce dossier de 4 pages dont une pour l'entête est léger et suscite de l'inquiétude auprès des agents.

**Vous nous présentez la situation actuelle** de la maintenance des matériels roulants, réalisée par deux ateliers :

- **L'atelier Moteur**
- **L'atelier Voitures.**

Vous nous informez également d'une baisse de charge en 2021 qui **induit la diminution des effectifs et une organisation du travail de plus en plus contrainte dans certaines équipes liées notamment à la taille des collectifs.**

**Concernant ce projet, les évolutions présentées concernent la création de trois unités, unité électrique, dépannage, mécanique avec pour chacune un DPX et ADPX et un référent.**

Cette réorganisation est basée sur les projections des futures charges possibles pour l'UO de Chambéry qui sont en cours d'étude et qui s'orienteraient vers la prise en charge de la maintenance du matériel automoteur Z23500 et le développement de la maintenance corrective des Z2.

**L'Unsa-ferroviaire souhaite** donc savoir si on va réellement récupérer cette charge ou si c'est une possibilité ? Est-il possible de quantifier cette charge ?

Ce lundi, lors de notre rencontre et échanges avec les agents, l'inquiétude de suppression de poste est forte puisque le nombre de moins 10 a été évoqué.

Le maintien de l'emploi sur site est important et la polyvalence a du sens mais il faut qu'elle soit bien pensée.

L'Unsa-Ferroviaire demande des réunions d'échanges entre la Direction et les agents avec comptes rendus pour apaiser leurs inquiétudes.

L'Unsa-ferroviaire souhaite savoir comment les RPX sont ou seront informés et sous quel format ?

L'Unsa-ferroviaire sera vigilante sur la formation, le développement de la polyvalence, l'organisation par métier, l'évolution des roulements et le respect de la réglementation du travail.

Pour l'Unsa, l'accompagnement est important, nous attendons un dossier complet et des échanges constructifs dans le cadre des réunions en CSP et CSE.